

REGULATION DES CORVIDES A TIR

DATE :

Vendredi 8 mars (8h30 - 12h00)



OBJECTIF : initier les chasseurs à une méthode efficace de régulation des corvidés par tir

PUBLIC : tous chasseurs, garde-chasse particuliers

PROGRAMME

Cadre réglementaire et rappel législatif :

- Espèces concernées (reconnaissance, dommages, statut des espèces)
- Périodes d'interventions
- Modalités de chasse et de destruction
- Moyens autorisés

Présentation de la méthode :

- Matériel nécessaire
- Conseils pour une bonne efficacité
- Conseils de sécurité

Conclusion et questions diverses

| | |
|--|---|
| NOMBRE DE PLACES : 30 | RESPONSABLE DE FORMATION : Franck JACOB <i>Suppléant : Vincent AUGAGNEUR</i> |
| INFOS PRATIQUES : Lieu : siège de la FDC 71 (Viré) | INTERVENANT : Franck JACOB (FDC 71) |

CONTACTS : Franck JACOB au 06 86 87 72 39 (programme)
ou Marion DANANCHET au 03 85 27 92 71 (inscription)